

SESSION 2010

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE LA GESTION**

Durée de l'épreuve : 3 heures  
Coefficient : 6

**ÉCONOMIE-DROIT**

Le sujet comporte 3 pages numérotées de 1/4 à 4/4

*L'usage des calculatrices n'est pas autorisé*

Ce sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer l'intitulé de la partie traitée.

Ce sujet comporte deux annexes.

**PARTIE RÉDACTIONNELLE (10 points)**

« L'évolution économique conduit les entreprises à développer la flexibilité de la main d'œuvre qu'elles utilisent. C'est pourquoi, on observe une augmentation du nombre de contrats de travail précaires. »

**Comment le droit protège-t-il le salarié dans les contrats précaires ?**

Présentez, sous forme structurée, les arguments juridiques illustrés d'exemples, qui permettent de répondre à la question posée.

**PARTIE ANALYTIQUE (10 points)**

À partir des documents fournis en annexes et de vos connaissances du cours et de l'actualité économique, vous répondrez aux questions suivantes :

1. Définissez la notion de déficit budgétaire. En quoi se distingue-t-elle de la notion de déficit public ?
2. Énoncez les raisons qui peuvent expliquer une aggravation du déficit budgétaire et ses conséquences sur la situation de l'État.
3. Énoncez les solutions offertes à un gouvernement pour limiter le déficit public. Pour quelles raisons celles-ci ne sont-elles pas toujours appliquées ?
4. Définissez la notion de dette publique. Quelles peuvent être les conséquences de l'augmentation de la dette publique ?
5. Commentez l'évolution estimée des déficits publics et des dettes publiques des principaux pays de l'Union Européenne de 2008 à 2010. Comment la France se situe-t-elle dans ce contexte ?

## ANNEXE 1

### Déficit public un peu moins lourd que prévu en 2009

PARIS 7 janvier 2010— Le déficit public sera un peu moins lourd que prévu en 2009 et devrait atteindre au "maximum" 8% du produit intérieur brut (PIB) alors qu'il était attendu à 8,2%, a déclaré jeudi le ministre du Budget Eric Woerth.

"On a des recettes d'impôt sur les sociétés qui sont meilleures en fin d'année", soit 21 milliards d'euros au lieu des 19 escomptés, a indiqué à la presse le ministre en marge du colloque "Nouveau monde, nouveau capitalisme".

Les recettes de TVA seront également "un peu meilleures", de l'ordre de 1 milliard d'euros supplémentaires, a ajouté M. Woerth.

"Et puis on a moins dépensé (...). Je pense avoir bien tenu les dépenses à défaut de pouvoir tenir les recettes en période de crise", a précisé le ministre, rappelant que les économies réalisées en 2009 par rapport à l'objectif initial se chiffraient à 2 milliards d'euros.

Le ministre avait auparavant affirmé que cette somme serait affectée à un remboursement exceptionnel de la dette de l'État envers la sécurité sociale.

"Tout ça mis bout à bout (...) nous amènera à 8% (du PIB) maximum", a indiqué M. Woerth, précisant que les chiffres définitifs du déficit public seraient arrêtés dans "les semaines qui viennent".

Selon le ministre, cette légère embellie "montre qu'on commence l'année 2010 avec de la croissance". "Si on fait entre 1 et 1,5% (de croissance) en 2010, c'est (...) la fin du cycle de décroissance", a-t-il estimé.

Le gouvernement table officiellement sur une croissance de son PIB de 0,75% cette année, mais le Premier ministre François Fillon a déjà évoqué une fourchette de 1 à 1,5%. (...)

En France, comme dans la plupart des pays, le déficit a explosé sous le poids de la crise économique mondiale, qui a lourdement affecté les recettes fiscales. Le gouvernement a de son côté multiplié les dépenses nouvelles dans le cadre de son plan de relance de l'économie.

La récession passée, la Commission européenne a demandé à Paris de ramener son déficit public sous la limite autorisée de 3% dès 2013. Un délai initialement jugé peu réaliste par le gouvernement qui a néanmoins fini par l'accepter, à condition qu'une croissance forte soit au rendez-vous d'ici là.

Le président Nicolas Sarkozy a annoncé l'organisation, d'ici la fin du mois, d'une conférence nationale sur les déficits et la dette.

**Source : Agence Française de Presse 7 janvier 2010**

## ANNEXE 2

**Déficit public** : Soldes budgétaires cumulés des administrations centrales, locales et de sécurité sociale.

Source : <http://www.vie-publique.fr/th/glossaire/deficit-public.html>

## ANNEXE 3

### Budget de l'État 2010 (En milliards d'euros)

	Loi de finances initiale 2009	Projet loi de finances 2010
Total des dépenses	356,644	387,990
Total des recettes	252,298	267,176
Solde du budget général	-104,346	-120,814

Source : <http://www.performance-publique.gouv.fr/>

## ANNEXE 4

